



conseil de l'aumônerie
œcuménique des prisons
Genève

p.a Maurice Gardiol, président

27b, route de Bardonnex
1228 Plan-les-Ouates
<http://prisons.epg.ch/>

RAPPORT 2017 DU CONSEIL DE L'AUMÔNERIE (version provisoire)

Séances du Conseil

- 17 mars/23 juin/29 septembre/10 novembre 2017
- Rencontre Conseil-équipe et visiteurs bénévoles : samedi 1^{er} avril 2017 à l'occasion de la remise du label oecumenica

Membres du Conseil pour l'année 2017

BERCLAZ Michel, BOUVIER Paul, CALSTAS Inès (déléguée ECR) **COGO Federica** (aumônier répondant), **FOGNINI Giovanni** (délégué ECR), **GARDIOL Maurice** (délégué EPG, président, **IMSENG Eric** (aumônier répondant), **Jean LANOY, PRETI Philippe** (délégué ECC), **MAGNENAT-FUCHS Nathalie** (déléguée EPG), **VOEGELI Sébastien, TARDIEU Jean** (délégué ECR, depuis novembre)

Membre invitée : **RAZIEH Olia**

Equipe des aumôniers pour l'année 2017

1. Aumôniers répondants

Federica COGO (assistante pastorale ECR, 50% à Champ-Dollon et 10% à Curabilis)

Eric IMSENG (diacre EPG, à 60% jusqu'à fin août puis à 50%)

2. Autres membres de l'équipe de l'aumônerie

Jean-François CHERPIT, prêtre ECR (30%)

Christine LANY-THALMEYR, assistante pastorale ECR (45%)

Florence PORTA-GADMER, assistante pastorale ECR (25%)

Mendes REICHENBACH, officier Armée du Salut (15%)

Christian REIST, pasteur EPG (50% dont 20% à Curabilis)

Priscille BARGIBANT, Eglise adventiste, (10%)

Adrian DIACONU, archiprêtre de l'Eglise orthodoxe roumaine (5%)

Fr **Claude DOCTOREANU**, stagiaire ECR

Appui pour les célébrations :

Georges et Roselyne Bolay, Arlette Dombre, Guirlande Beer, Emmanuel Fuchs (cultes)

Thierry Fouet, Marc Passera, Xavier Lingg, Giovanni Fognini, Guy Musy, Bruno Füglistaller

Sujets traités et suivis par le Conseil

• Equipe d'aumônerie :

Dans le courant de cette année, Eric Imseng a vu son poste réduit de 10% en lien avec sa nouvelle affectation à 50% à l'aumônerie des HUG. L'équipe a aussi accueilli en septembre le Frère Claude Doctoreanu pour un stage à temps partiel au sein de l'AeoP.

Le Conseil a procédé en fin d'année à une évaluation du temps de travail réel des aumôniers. Un questionnaire a permis de recenser les diverses activités et de voir de quelle manière ce temps était réparti. Il ressort de cette étude dont le rapport se trouve en annexe, qu'il y a actuellement un dépassement de plus de 100% par rapport au temps prescrit. Cette surcharge préoccupe le Conseil, d'autant plus que quelques postes sont incertains pour la suite.

- **Présence de l'aumônerie dans les différents établissements**

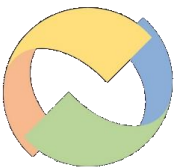
Les aumôniers continuent à assurer les permanences et les célébrations dans les établissements situés à Puplinge (Champ-Dollon, Curabilis et la Brénaz), mais aussi occasionnellement dans d'autres établissements. Comme une présentation des activités par lieu a été faite de manière relativement détaillée dans les rapports 2015 et 2016, et que d'autres indications se trouvent dans le rapport d'évaluation du temps de travail en annexe, nous ne développerons pas plus ce point dans ce document. Globalement il y a au total toujours plus de 2'000 entretiens par années dans les différents établissements. En ce qui concerne les célébrations organisées par l'aumônerie œcuménique, il y en a entre 3 et 4 par semaine à Champ-Dollon, La Brénaz et Curabilis. *L'aumônerie musulmane organise pour sa part une prière hebdomadaire à Champ-Dollon et une autre à La Brénaz.*

- **Rencontres avec les directions**

Le président du Conseil, accompagné de l'un ou l'autre membres du Conseil ont rencontré cette année le Directeur de l'Office cantonal de la détention et, accompagnés par les aumôniers répondants concernés, y compris l'aumônier musulman, les directions de Champ-Dollon et de Curabilis. De son côté une délégation des aumôniers de l'équipe œcuménique a généralement une fois par mois un colloque avec des délégués de la direction des différents établissements. Ces rencontres permettent de faire le point de la situation concernant la présence et le rôle de l'aumônerie œcuménique des prisons.

- **Groupe des visiteurs bénévoles :** Les rencontres de formation se poursuivent sur un rythme mensuel. Une formation de base organisée début 2017 a permis au groupe d'accueillir 3 nouveaux visiteurs dans le courant de l'année. Le rapport d'activité du groupe des visiteurs est disponible sur la page du site : <http://prisons.epg.ch/visiteurs-benevoles>

Le financement des formations organisées pour le groupe des visiteurs a pu être assuré grâce à l'aide financière que le Département de la Sécurité et de l'Emploi a octroyé à cet effet à ***l'Association de soutien aux visites et à l'accompagnement de personnes détenues*** nouvellement constituée.



OECUMENICA

- **Label oecumenica :** L'aumônerie œcuménique des prisons a reçu le samedi 1^{er} avril 2017 ce label 2016 de la Conférence des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC) lors d'une émouvante cérémonie à la Salle communale de Chêne-Bougeries. Pour cette occasion, un clip vidéo présentant les activités de l'aumônerie a été réalisé. Il est disponible sur notre site : www.prisons.epg.ch

La cérémonie a été précédée par une conférence-atelier sur le thème « Ethique de la visite et de l'accompagnement » avec la participation de la Professeure Samia Hurst (Uni GE) et du Dr Paul Bouvier (CICR). Cet atelier d'éthique, coordonné par MM. Christian Reist et Maurice Gardiol, a été nourri par des vignettes préparées par les visiteurs bénévoles et les aumôniers de prison à partir de situations concrètes. Plusieurs situations difficiles et des dilemmes éthiques dans la pratique des visites ont été abordés, autour de questions de confidentialité, de collaboration avec l'autorité, des contraintes liées à la sécurité, de certains pièges dans la relation avec un détenu, mais aussi des perspectives et de l'apport de ces rencontres. La qualité des questions du terrain et des échanges, a montré l'importance d'une telle réflexion éthique dans la visite et l'accompagnement de personnes détenues, tout en soulignant la valeur irremplaçable de ces activités.

- **Colloque du Concordat latin sur la détention pénale (29-30 juin 2017)**

Les aumôneries ont été invitées par les organisateurs de ce colloque sur le thème « La religion derrière les barreaux » à présenter leurs missions et à faire part de leurs réflexions sur le sujet. La présentation est disponible sur cette page de notre site : <http://prisons.epg.ch/infos/>

- **Etats généraux de la détention et de la probation (29 et 30 novembre 2017)**

Le président de l'aumônerie œcuménique des prisons, un des membres de l'équipe de l'aumônerie œcuménique ainsi que l'aumônier musulman ont participé à ces deux journées d'échange avec les différents acteurs en lien avec l'Office cantonal de la détention.

Par ailleurs, le Conseil a eu l'occasion cette année d'évaluer le mandat de l'aumônerie œcuménique des prisons et de transmettre ses remarques ainsi que celles des aumôniers en vue de son renouvellement aux autorités des églises concernées.

Genève, le 31 janvier 2018

Maurice Gardiol, président

Rapport approuvé par le Conseil de l'aumônerie œcuménique des prisons le 16 mars 2018

« IL NE PEUT Y AVOIR D'OEUCUMENISME SANS PROJETS COMMUNS »

(photos de la remise du Label Oecumenica, 1^{er} avril 2017)



ANNEXE

Note sur l'évaluation du temps de travail des aumôniers et des besoins

Dans le courant de l'année, le Conseil a suggéré que nous puissions faire une évaluation de l'engagement des aumôniers en tenant compte du temps prescrit (nombre de postes salariés à disposition) et du temps réel effectué. Tous les aumôniers ne notant pas précisément leurs heures, j'ai proposé une grille qui a été remplie individuellement par les aumôniers. A la réception des résultats, j'ai harmonisé certaines données étant donné que la manière de compter le temps consacré à certaines activités identiques pouvaient quelque peu varier en fonction des réponses des intéressés.

De ce travail il résulte les données suivantes :

Temps prescrit (septembre 2017): 2,9 postes (réparti entre 8 aumôniers à temps partiel)

Temps réel (septembre 2017) : 400%

On peut donc estimer que globalement il manque un poste à 100% en septembre 2017 si l'on tient compte de l'engagement réel des aumôniers. Ceci sans prendre en compte la réduction du temps de travail à l'aumônerie d'Eric Imseng (-10%) et l'éventuel arrêt de la présence de Priscille Bargibant (-10%).

Cet état de fait correspond bien au ressenti des aumôniers engagés sur le terrain peut entraîner un certain nombre de tensions à l'interne mais aussi pour les aumôniers qui partagent leur temps de travail avec un autre poste.

Ce tableau permet aussi de dégager des informations sur la répartition actuelle du temps de travail dans les différents lieux. En ce qui concerne les entretiens et les célébrations le tableau des heures **par semaine** se présente de la manière suivante :

	entretiens	célébr.	total
Champ-Dollon	80	8.50	88.5
La Brénaz	16.5	3.25	19.75
Curabilis	7.5	1.00	8.5
Autres			
total	104	12.75	116.75

Naturellement Champ-Dollon est le lieu principal des entretiens, des visites et des célébrations (700 personnes détenues). En ce qui concerne La Brénaz la demande de présence des aumôniers pour les visites et les célébrations a tendance à augmenter (168 personnes détenues). Enfin à Curabilis, dont la dernière unité ouvrira cette année, les entretiens et les visites pourraient aussi augmenter à l'avenir (90 personnes détenues une fois l'ensemble des unités ouvertes). Notons encore qu'un contact a été établi avec la Maison de détention de Villars (Châtelaine). Celle-ci sera prochainement attribuée à l'accueil de jeunes adultes de 18 à 25 ans (20 places)

D'autre part les aumôniers doivent attribuer une partie de leur temps à d'autres activités. Le **total mensuel cumulé** des heures consacrées à ces activités est le suivant

<i>colloques</i>	<i>conseil</i>	<i>visiteurs</i>	<i>réseau</i>	<i>partenaires</i>	<i>formations</i>	<i>divers</i>
47	12	19	53	26	44	20

Colloques : équipe + colloques directions

Conseil : participation aux séances du Conseil de l'aumônerie et contacts avec le président ou d'autres membres du conseil

Visiteurs : contact avec des visiteurs en lien avec le suivi de personnes détenues

Réseau : contact avec les églises, départements, services, compagnie des pasteurs et diacres

Partenaires : contact avec des autres services des prisons ou collaborations externes

Formations : supervisions, retraites et autres formations continues

En ce qui concerne les formations organisées pour le groupe des visiteurs bénévoles des prisons, l'engagement des aumôniers représente un total de 85 heures par année. Ceci est complété par un engagement de 125 heures par année du superviseur, du coordinateur et du secrétaire.

Ces premiers résultats quantitatifs devraient être complétés par une évaluation plus qualitative des prestations offertes par l'aumônerie œcuménique des prisons ainsi que par un inventaire des besoins pour les cinq années à venir. En fonction de quoi il conviendra de confronter ces résultats au moyens à disposition.

Rappelons qu'à ce jour les participations financières des églises et communautés pour le fonctionnement de l'aumônerie sont les suivantes (septembre 2017) :

ECR : 1,5 postes (4 aumôniers dont 1 stagiaire). *L'ECR a décidé déjà l'année passée d'augmenter le poste à 2,00, mais faute de candidats cela ne s'est pas réalisé jusqu'à présent. Cette augmentation pourrait constituer un début de réponse par rapport à la situation décrite dans ce rapport.*

EPG : 1,1 poste (2 aumôniers)

Armée du Salut : 0,15 poste (1 aumônier)

Eglises adventistes : 0,10 poste (1 aumônier) – financement partiel par Association de soutien. *A l'étude la possibilité que les églises adventistes constituent et mandatent une « commission prison » pour encadrer le ministère mis à disposition et trouver le financement nécessaire. Avec éventuellement une augmentation du poste.*

Eglise orthodoxe roumaine : 0,05 poste (1 aumônier) – financement par Association de soutien

En ce qui concerne les frais pour les formations du groupe des visiteurs bénévoles de prisons (supervision, coordination et secrétariat) elles ont pu être maintenant prises en charge par l'Association de soutien grâce à une aide financière accordée par le canton de Genève qui a pris la relève des financements apportés auparavant par la fondation Fondia en complément de la participation du budget de fonctionnement des aumôneries.